

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le

ID : 069-216902734-20241113-VILLE_2024DC283-AU



Mairie de Corbas
Place Charles Jocteur
69960 CORBAS

tél : 04.72.90.03.00

Courriel : accueil@ville-corbas.fr

ACTE DE RENOUELEMENT DE CONCESSION

Concession n° 2/23/130

Le maire de la commune de Corbas,

Vu la demande présentée par M. BERTUCAT Laurent domicilié, à Charly (Rhône), 904 ROUTE DU BAS PRIVAS et souhaitant obtenir le renouvellement de la concession n°2/23/130.

Il est accordé une concession trentenaire au nom de M. BERTUCAT Laurent à l'effet d'y fonder la sépulture familiale indiquée.

Cette concession est accordée à titre de **renouvellement** pour une durée de trente ans prenant effet le 14 octobre 2022 et expirant le 14 octobre 2052.

La concession est accordée moyennant la somme de deux cents Euros, qui a été versée au trésor public.

Un exemplaire du présent acte sera adressé au titulaire de la concession.

Le 28 octobre 2024

Le Maire

